



01
Mai
2014

Fiches pratiques

Pourquoi faut-il attendre avant d'obtenir son titre de propriété?

Généralement plusieurs mois s'écoulent entre la signature de l'acte de [vente chez le notaire](#) et la remise du titre de propriété. Ce délai s'explique par les nombreuses formalités que le notaire doit effectuer postérieurement à la signature auprès de différentes administrations (comme l'enregistrement au service de publicité foncière).

Dans l'attente de votre titre de propriété, le notaire vous remet une attestation de propriété qui vous permet d'effectuer les premières démarches en vue de votre installation (souscription d'un contrat assurance, transfert du contrat d'électricité...)